



EXEMPLES D' ACTIONS COOPÉRATIVES POUR LA BIODIVERSITÉ

Pour donner un coup de pouce à vos élèves quand ils remplissent leur fiche action/coopération, voici quelques exemples d'actions coopératives pouvant favoriser la biodiversité. La sauvegarde de la biodiversité peut s'opérer selon différentes méthodes et à différentes échelles. On distingue 3 approches et 5 échelles :

APPROCHES

1. LA CONSERVATION vise à garder en l'état (encore non exploité) un milieu naturel ou une espèce animale ou végétale. Idéalement, elle se fait in situ (directement dans le milieu naturel) par la création d'aires protégées. Elle peut aussi se faire

ex situ, par exemple en sortant une espèce menacée de son milieu naturel afin de la placer dans un lieu sécurisé sous la surveillance de l'être humain (parc animalier, banque de graines...).

2. LA PROTECTION vise à fixer des limites raisonnables de l'exploitation des ressources naturelles afin d'en permettre le renouvellement.

3. LA RESTAURATION vise à rétablir la santé des écosystèmes, soit en réhabilitant des milieux dégradés, soit en réintroduisant des espèces en voie d'extinction.



ÉCHELLES

1. AU NIVEAU MONDIAL

Tout comme le climat, la biodiversité a elle aussi sa COP : la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Elle fait partie des 3 conventions des Nations Unies adoptées lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, à côté de celle sur le changement climatique et de celle sur la lutte contre la désertification. La Convention fixe 3 objectifs principaux : la conservation de la diversité biologique, l'exploitation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des richesses biologiques. À ce jour, 196 Etats en font partie (les Etats-Unis ne l'ont pas signée), avec la volonté affichée d'enrayer le dramatique déclin de la biodiversité terrestre et marine.

En 2010, la CDB a rassemblé 20 objectifs dans un « Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 » et s'inscrit dans une vision à long terme, selon laquelle « la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples ». Le constat du secrétariat de la Convention montre qu'au niveau mondial, les actions sont largement insuffisantes et qu'il est grand temps de passer à la vitesse supérieure si l'on veut préserver la biodiversité.

Exemple de la CITES

La Convention sur le Commerce International des Espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est un accord international entre États. Elle a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie de ces espèces. Comme

ce commerce dépasse le cadre national, sa réglementation nécessite la coopération internationale pour préserver certaines espèces de la surexploitation. Aujourd'hui, elle confère une protection (à des degrés divers) à plus de 35 000 espèces sauvages – qu'elles apparaissent dans le commerce sous forme de plantes ou d'animaux vivants, de manteaux de fourrure ou d'herbes séchées. Les primates, les éléphants, les ours, les cétacés ou encore les rhinocéros sont quelques-unes des espèces emblématiques bénéficiant de la protection de la CITES.

Vous pouvez trouver la liste des espèces protégées par la CITES (avec photos pour certaines) sur : www.cites.org/fra > Espèces CITES > photos (en bas de page).

Exemple de Ramsar

La Convention de Ramsar concerne les zones humides et est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. La Belgique a actuellement 9 sites inscrits sur la Liste des zones humides d'importance internationale, dont les Hautes Fagnes, les Bancs de sable en mer du Nord, le Zwin et les marais d'Har-chies.

Vous trouverez du matériel de sensibilisation à l'importance des zones humides sur : www.worldwetlandsday.org/fr, ainsi qu'une vidéo sur : www.ramsar.org > ressources > vidéos > « Les zones humides maintiennent notre planète vivante et saine » (2 min).





© Thinkstock

2. AU NIVEAU EUROPÉEN

En mai 2011, l'Union européenne a adopté une nouvelle stratégie pour enrayer la perte de biodiversité, rétablir les écosystèmes lorsque cela est possible et intensifier les efforts pour prévenir la perte de biodiversité dans le monde. La stratégie se fonde sur 6 objectifs mesurables, chacun accompagné d'une série d'actions.

Exemple de Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels importants tant pour la faune que pour la flore qu'on y trouve. Véritable épine dorsale de la politique européenne en faveur de la nature, le réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir et de connecter la diversité des milieux naturels et d'améliorer leur qualité. Les spécialistes appellent cela « maintenir ou développer un état de conservation favorable ». Pour ce faire, on ne tient pas seulement compte de la fonction « nature », mais aussi d'exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans un contexte de développement durable. Bruxelles compte 3 sites Natura 2000 dont la Forêt de Soignes.

Pour des informations sur Natura 2000, allez sur : www.environnement.brussels > Thèmes Espaces verts et biodiversité > Natura 2000.

Exemple du projet LIFE in Quarries

Les projets LIFE sont cofinancés par l'Europe pour restaurer une infrastructure écologique. LIFE in Quarries par exemple revalorise les carrières de Wallonie. Le but est de développer et pérenniser la biodiversité dans différents sites d'extraction en activité.

Visualisez comment pérenniser le potentiel d'accueil de la biodiversité dans les carrières en naviguant sur :

www.lifeinquarries.eu

3. AU NIVEAU NATIONAL

Pour mieux intégrer la problématique de la biodiversité dans les politiques des administrations fédérales, un plan d'action pour la biodiversité est en cours d'élaboration.

Exemple de la mer du Nord

La mer du Nord est une source de richesses naturelles. Mais étant donné son exploitation intensive, elle nécessite une protection particulière. La Belgique a adopté une loi visant la protection de ses espaces marins. Elle a été mise en pratique dans un programme d'actions prévoyant une structure d'aménagement pour la mer du Nord. Un signet avec 5 gestes pour protéger la mer du Nord a été publié afin de sensibiliser le public à l'importance du milieu marin.

Vous le trouvez sur :

www.health.belgium.be > environnement > Mer du Nord et océans > Protégeons notre mer du Nord.

Exemple du plan d'action de réduction des pesticides et biocides

Pour lutter contre les « mauvaises » herbes, les limaces, les moustiques et autres petits désagréments, nombreux s'en remettent aux produits chimiques. Mais ces produits biocides et pesticides peuvent nuire à notre santé et à l'environnement. Même si certaines règles sont d'application lors de la mise sur le marché, il est indispensable d'arrêter ou de diminuer drastiquement l'utilisation de ces produits. Pour conscientiser le public, le Service Public Fédéral Environnement et Santé a publié un guide pratique avec des alternatives.

Découvrez des alternatives aux biocides et pesticides sur :

www.health.belgium.be > environnement > substances chimiques > pesticides et biocides > publications.



© Frédéric Demeuse



© Thinkstock



© Thinkstock



4. AU NIVEAU LOCAL

Partout en Belgique, les communes et les associations se mobilisent afin de préserver la biodiversité :

Exemple du Plan Maya

Les abeilles permettent la fécondation et la reproduction d'espèces végétales. Les cultures agricoles et donc la qualité de notre alimentation dépendent de la pollinisation. Depuis 2011, le Plan Maya propose, par diverses actions transversales ou sectorielles, de réintégrer la nature partout et par tous avec pour objectif la mise en place d'un environnement plus accueillant pour les insectes pollinisateurs.

Découvrez les actions permettant de sauvegarder les abeilles et insectes butineurs en Wallonie sur :

<http://biodiversite.wallonie.be> > agir > Plan Maya.

Exemple de l'asbl « Jeunes et Nature »

L'asbl Jeunes et Nature regroupe des jeunes passionnés dont l'objectif est d'encadrer d'autres jeunes dans leur découverte de la nature et de les sensibiliser aux problèmes environnementaux. Ils organisent des activités pour les weekends, des camps nature durant l'été ou encore des formations longues.

Leur site : www.jeunesetnature.be

5. AU NIVEAU INDIVIDUEL

Les actions coopératives peuvent aussi prendre la forme d'actions individuelles faites collectivement. Les citoyens de tout âge peuvent se regrouper autour d'un quartier ou d'une école pour mettre en place des actions en faveur de la biodiversité.

De nombreuses écoles bruxelloises ont décidé d'agir pour préserver ou amener la biodiversité dans leur enceinte :

Exemple de l'école Sint-Joost-aan-zee

L'école Sint-Joost-aan-zee à Bruxelles voulait plus de nature dans sa cour de récré pour apprendre et pour jouer. 3 espaces verts ont été créés : un espace de jeu naturel pour les maternelles, un jardin potager et compost dont ils ont appris à prendre soin, et une aire de jeu surnommée le 'terrain d'aventure vert' pour les primaires. La nature attire la nature... En semant des plantes indigènes et en fabriquant des nichoirs et des abris, les élèves ont donné une chance aux insectes et oiseaux. L'école est fière d'être devenue un relais vert dans la ville !

Vous trouverez l'exemple de l'école Sint-Joost-aan-zee sur :

www.bubble.brussels > Projets d'écoles > mot-clé « cour de récré »

Exemple du Jeudi veggie de l'asbl EVA

L'élevage a un très grand impact sur la biodiversité (acidification des sols, pollution de l'eau, déboisement...). Il ne s'agit pas uniquement de la forêt amazonienne, de nombreuses variétés de plantes et d'animaux sont menacées aussi en Belgique. C'est pourquoi l'asbl Eva propose notamment aux écoles sa campagne « Jeudi Veggie » pour découvrir un jour par semaine une assiette plus équilibrée, qui fait la part belle aux céréales, fruits et légumes. Un repas sans viande ni poisson, mais avec plus de végétal.

Retrouvez le guide « Lunchbox, recettes pour enfants pour une boîte à tartines 5 étoiles » sur www.evavzw.be/fr > Nos actions > Pour les mangeurs > Publications